

CORRIGE

Question n° 1

10 points

Vous êtes réceptionniste dans un hôtel d'une chaîne internationale de 4* de 250 chambres.
Vous avez loué au cours du mois d'avril 7350 chambres, pour 17640 clients.
Votre chiffre d'affaires général de l'hôtel est de 1 002 847,70 € dont 45 % pour les locations de chambres.

TRAVAIL A FAIRE

Donnez les formules et calculez :

- Le taux d'occupation
- L'indice de fréquentation
- Le revenu moyen client
- Le chiffre d'affaires moyen journalier de l'hôtel

T. Occupation =

$$\text{Avril} = 30 \text{ jours} \times 250^* = 7500$$
$$\frac{\text{Chambres louées}}{\text{Chambres disponibles}} \times 100 = \frac{7350}{7500} \times 100 = 98\%$$

Indice de fréquentation

$$\frac{\text{Nb personnes louées}}{\text{Nb de \# chambre}} = \frac{17640}{7350} = 2,4$$

$$\text{Revenu Moyen Client} = \frac{\text{CA Hdtl.} \times 100}{45} - \frac{\text{CA TOTAL}}{17640} = \frac{22.28.550}{17640} = 126,38 \text{€}$$

$$\text{CA Moyen journalier} = \frac{22.28.550}{30} = 742.85 \text{€}$$

BEP HOTELLERIE-RESTAURATION option HEBERGEMENT / CAP HEBERGEMENT		
SESSION 2002	Epreuve EP1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE	Durée : 0 h 45
CORRIGÉ du SUJET N° 4	GESTION ADMINISTRATIVE COURANTE SUJET MANUEL	Page : 1/4

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Question n° 2

5 points

Nous sommes le 2 juin 2002. M. METHIVIER souhaite prolonger son séjour. Malheureusement sa chambre 207 grand lit bain au prix de 145 € est occupée par M. BURON que vous ne pouvez changer car il a l'habitude de cette chambre. Vous proposez à M. METHIVIER de le loger pour cette nuit dans la chambre 308 Grand Lit Douche au prix de 128 €. Remplissez le bon de délogement.

BON DE DELOGEMENT			
Nom du client : <u>M. METHIVIER</u>		Date : <u>02 juin 2002</u>	
Raisons du changement : <u>Prolongation du séjour</u>			
CHAMBRE		TARIFS	
Ancienne	Nouvelle	Ancien	Nouveau
207	308	145	128
Signature : <u>Leopold</u>			

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Question n° 3

5 points

Madame DUPLAN est envoyé par Look Voyages.
Elle est prise en charge par celle-ci en B.B.
Sa facture se décompose de la manière suivante.

Chambre	145 €
Petit déjeuner	22,87 €
Restaurant	135,68 €
Cave	16,01 €
Bar	13,42 €
Téléphone	46,34 €

TOTAL 379,32 €

A) Quel est le montant que vous devez facturer à Look Voyages ?

167,87 € est le montant à
transmettre à Look Voyages, la facture sera passée
au débiteur, Look nous retournera ce montant moins
la 8% de Commission sur la Chambre soit 136,27 €.

B) Quel est le montant qui doit être payé par Mme DUPLAN ?

Madame Duplan devra sur une facture à part
le montant des taxes extra soit 211,45 €

BEP HOTELLERIE-RESTAURATION option HEBERGEMENT / CAP HEBERGEMENT		
SESSION 2002	Epreuve EP1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE	Durée : 0 h 45
CORRIGE du SUJET N° 4	GESTION ADMINISTRATIVE COURANTE SUJET MANUEL	Page : 3/4

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

C) Elle désire vous régler en dollars US.

Quel est le montant de sa facture dans cette devise ?

Montant du dollars US 1,10 €.

$$\frac{219,45}{1,10} = 199,22 \text{ US } \$$$

BEP HOTELLERIE-RESTAURATION option HEBERGEMENT / CAP HEBERGEMENT		
SESSION 2002	Epreuve EP1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE	Durée : 0 h 45
CORRIGÉ du SUJET N° 4	GESTION ADMINISTRATIVE COURANTE SUJET MANUEL	Page : 4/4